



Montreuil, le 25 Février 2011

**Monsieur François BAROIN**  
**Ministre du Budget, des comptes publics, de la**  
**Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat**  
**139, rue de Bercy**

**75572 PARIS CEDEX 12**

Objet : préavis de grève

Monsieur le Ministre,

Durant l'année 2010, la Fédération Cgt des Services Publics a participé dans le cadre du collectif « Pas de bébés à la consigne » au mouvement des professionnels de la petite enfance pour la défense de la qualité de l'accueil collectif et individuel des jeunes enfants.

La publication du décret relatif aux établissements et services d'accueil des jeunes enfants de moins de six ans n'a pas entamé la détermination des professionnels à faire entendre leurs revendications: ils n'acceptent pas la dégradation de la qualité des modes d'accueil de la Petite Enfance. C'est pourquoi, la Fédération Cgt des Services Publics appelle les agents relevant de la fonction publique territoriale à s'inscrire dans la journée nationale d'actions, de grève et de manifestations, et dépose à cet effet un préavis de grève pour :

**Le VENDREDI 11 MARS 2011 de 0h à 24 heures pour exiger un plan d'urgence pour l'accueil de la petite enfance.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la Fédération C.G.T des Services Publics,  
Baptiste TALBOT

Secrétaire général